

La Petite Gazette

Issigeac

n° 307, décembre 2014



Bonnes fêtes !!!

Sommaire

Infos diverses.....	2
Conseiller général.....	3
Mairies.....	4
Poste, santé, déchetterie, CATM.....	5
État civil, répertoire.....	6
Informations communales.....	7-10
Vie cantonale.....	10-16
La déchetterie a 10 ans.....	16
Cinéma.....	17
Office de tourisme, Agenda.....	18

La Petite Gazette

Dépôt des articles

Les articles paraissant dans la Petite Gazette doivent être regroupés dans chaque commune (par la mairie ou le correspondant local désigné) et transmis à la mairie d'Issigeac (gazette@issigeac.info) au plus tard le **19 décembre**.

Agrafage

En raison d'importants problèmes de distribution de la petite Gazette par La Poste, il ne nous est pas possible pour l'instant de déterminer le jour d'agrafage. Veuillez nous en excuser.

Lettre au Père Noël

Cher père Noël, comme cadeau pour l'année à venir, pourrais-tu s'il te plaît prêter ton traîneau magique aux facteurs pour que l'on puisse recevoir la gazette avant les événements qu'elle annonce ? Promis, on sera sage l'an prochain.

Recensement militaire

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser. Il suffit de se rendre à la mairie du domicile avec le livret de famille et une pièce d'identité.

CNRACL

La caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) procède au renouvellement de son conseil d'administration en décembre 2014. L'élection de ses membres a lieu dans le cadre d'un vote, soit par correspondance, soit par Internet sur un site sécurisé. Voir l'affichage en mairie.

Merci à Françoise Marvier pour la relecture, chaque fois en urgence, de la Petite Gazette. N'hésitez pas à écrire à gazette@issigeac.info pour toute suggestion d'amélioration.

Guides annuaires du canton d'Issigeac

Le CDST (contrat de développement social territorialisé) entre la communauté de communes et la MSA (mutualité sociale agricole) a abouti à la réalisation de trois répertoires utiles, disponibles en mairie :

- répertoire des associations,
- répertoire des professionnels de santé,
- répertoire économique.

Ces trois documents sont également disponibles en téléchargement sur le site d'Issigeac :

<http://www.issigeac.info/>

Urbanisme

Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable (DP) à la Mairie avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments (façades, toitures, menuiseries, peintures...). Nous vous informons que toute démarche administrative (demandes d'urbanisme, de pièces d'identité...) nécessite un délai parfois important. Nous vous demandons donc de ne pas attendre le dernier moment pour effectuer ces démarches. Les secrétaires de mairie sont à votre disposition pour tout renseignement.

Permanences du conciliateur de justice

M. Trichet Jean-Marie tient sa permanence le 17 décembre 2014 de 10h à 12h à la Mairie d'Issigeac

Année 2015

Permanence chaque 3^{ème} jeudi du mois :

- Issigeac de 10h à 12h à la mairie d'Issigeac,
- Eymet de 14h à 17h au Pôle de services publics de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord, 23 avenue de la Bastide.

Inscription sur les listes électorales

Nous rappelons aux nouveaux habitants qu'ils peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2014. Ils sont invités à se présenter en Mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Ramassage des ordures !

Veille de Noël et du nouvel an

Monmadalès, Plaisance, St Perdoux

Le ramassage des ordures est avancé de 24h la veille de Noël et du nouvel an. Prévoir de descendre vos sacs le **mardi soir les 23 et 30 décembre**.

Le mot du conseiller général, maire d'Issigeac

Chers Concitoyens,

« *Comme le temps s'en va d'un pas pressé.* »

C'est ce vers du poète qui me vient à l'esprit en constatant avec quelle rapidité l'année 2014 m'a semblé s'écouler. Décembre est déjà là, nous pensons tous à la préparation des réunions familiales et festives de fin d'année.

Je tiens à souhaiter à toutes les familles du Pays Issigeacois, anciennes ou nouvellement installées, d'excellentes fêtes de fin d'année. Je vous suggère ce menu de réveillon :

Cocktail de joie et bouchées surprises,

Velouté d'amitié et tartines de santé,

Filet d'amour à la sauce folie douce,

Bûche d'harmonie et mignardises 100% tendresse.

Soyez également généreux en participant à la collecte de jouets pour les Restos du cœur (voir p. 14).

Pour contribuer à ces réjouissances, nous allons remettre en place des illuminations. N'hésitez pas à décorer vos façades de maisons ou de commerces pour le plaisir de nos yeux et rendre nos villages encore plus accueillants.

Je remercie l'association des anciens Combattants, les Pompiers, la Gendarmerie, les Enseignants et les Enfants de l'école ainsi que les personnes encore plus nombreuses que d'habitude pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre.

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales; en 2015 auront lieu les élections départementales et régionales.

La déchèterie d'Issigeac a dix ans (voir p. 16), elle assure un service bien utile et important pour réduire les sacs noirs.

Un camion balayeuse interviendra pour nettoyer nos places et rues principales le lundi matin 14 décembre.

Veillez ne pas garer vos véhicules la nuit du dimanche 13/12 sur les places du château et de l'église ainsi que grand' rue et rue Cardéal.

Je rappelle également que le stationnement est interdit dans les ruelles étroites afin de ne pas gêner l'accès des véhicules de secours. Je vous invite à lire le message de la Gendarmerie page 15.

Les premiers comités consultatifs se sont réunis avec une bonne participation et dans un état d'esprit constructif. Vous pouvez évidemment intégrer ces comités qui se réuniront à nouveau en janvier et les mois suivants.

Le comité consultatif voirie/sécurité se réunit à nouveau le lundi 1^{er} décembre à 20h30, salle du conseil.

Nous sommes en train de réaliser des plantations d'automne, en particulier des haies d'osier et des arbres mellifères.

La circulation sera perturbée entre la route de Castillonès et l'entrée de la place du foirail à partir du 1^{er} Décembre en raison des travaux. Des canalisations du réseau d'eau potable seront déplacées sous l'intersection de la route d'Eymet avec le tour de ville. Merci de votre compréhension.

Joyeux Noël à tous.

Au mois prochain,

Jean-Claude Castagner

www.issigeac.info

Téléthon

Marché dimanche 6 décembre
Issigeac

Dans le cadre des actions menées pour le téléthon le week-end des 5 et 6 décembre, une importante concentration de motos aura lieu sur le marché dominical d'Issigeac.

Noël sur le canton

Retrouvez au fil des pages de la gazette les informations sur les nombreuses animations de Noël.

Pensez à privilégier quand vous le pouvez les commerçants locaux, comme la boutique de reliure et maroquinerie de Carole Arnaud, qui s'est ouverte récemment place de l'église à Issigeac.

Mairies

Mairie	Téléphone	Courriel
Bardou	05 53 61 26 61	mairie.bardou@wanadoo.fr
Boisse	05 53 58 73 08	commune.de.boisse@orange.fr
Bouniagues	05 53 58 32 45	mairie-bouniagues@wanadoo.fr
Colombier	05 53 58 32 42	mairie-colombier@wanadoo.fr
Conne de Labarde	05 53 58 32 37	mairiecampa@wanadoo.fr
Faurilles	05 53 58 79 00	mairie.faurilles@wanadoo.fr
Faux	05 53 24 32 40	faux24.mairie@wanadoo.fr
Issigeac	05 53 58 70 32	contact@issigeac.info
Monmadalès	05 53 58 74 54	mairie.monmadales@wanadoo.fr
Monmarvès	05 53 58 71 78	mairie.monmarves@orange.fr
Monsaguel	05 53 58 76 84	monsaguel.mairie@wanadoo.fr
Montaut	05 53 58 76 82	mairie.montaut24@orange.fr
Plaisance	05 53 58 79 55	plaisance.mairie@wanadoo.fr
St Aubin de Lanquais	05 53 24 33 70	mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr
St Cernin de Labarde	05 53 24 36 80	mairiesaintcernindelabarde@wanadoo.fr
St Léon d'Issigeac	05 53 58 76 27	mairie.saintleon@wanadoo.fr
St Perdoux	05 53 58 27 48	mairie-saintperdoux@wanadoo.fr
Ste Radegonde Roquepine	05 53 24 04 89	mairie.steradegonde@wanadoo.fr
Communauté de communes Porte Sud Périgord	05 53 57 24 54	cc.portesudperigord@orange.fr
SMVS (2 cantons)	05 53 58 15 84	smvs.2cantons@wanadoo.fr
Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)	05 53 58 70 90	sias.issigeac@wanadoo.fr

Horaires des mairies

Mairie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bardou				9h-12h		
Boisse	14h-17h			14h-17h		
Bouniagues		8h30-13h		8h30-13h		8h30-12h30
Colombier		17h30-19h				9h-12h
Conne de Labarde	16h-19h			13h30-16h		
Faurilles	9h-12h					
Faux	14h-18h30		14h-18h30		14h-18h30	
Issigeac	13h30-17h30	13h30-17h30	11h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	
Monmadalès			8h-12h		14h-18h	
Monmarvès			13h30-16h30		14h-17h	
Monsaguel			8h30-10h30		9h-13h	
Montaut				13h-18h		
Plaisance		9h-12h, 14h-18h			9h-12h	
St Aubin de Lanquais	9h-13h			13h30-17h30		
St Cernin de Labarde				9h-12h30	9h-12h30 16h30-18h30	
St Léon d'Issigeac		9h-12h		9h-12h		
St Perdoux		10h-12h			10h-12h	
Ste Radegonde R.		13h-17h			8h30-12h30	
CCPSP (Issigeac)	9h15-12h15 13h30-17h30		9h-12h		9h15-12h15 13h30-17h30	
SMVS (2 cantons)	8h30-16h		13h-17h	8h30-13h		
CIAS			9h-12h et 14h-18h			



Bureaux de Poste

Attention! Changements d'horaires!

Commune	Horaires	Levée du courrier	Téléphone
Issigeac	Du lundi au vendredi, 9h-12h, 13h30-16h Samedi 9h-12h	Semaine, 14h15 Samedi, 11h	05 53 58 70 49 (guichet)
Bouniagues	Du mardi au vendredi, 8h45-12h15 Samedi 8h30-12h	Semaine, 13h30 Samedi, 11h15	05 53 58 32 00

Agences postales

Commune	Horaires	Levée du courrier	Téléphone
St Cernin de Labarde	lundi 13h30-16h30. Mardi, jeudi, vendredi 9h-12h Samedi 10h-12h		05 53 27 38 13
Faux	Du lundi au vendredi, 14h-17h	13h	05 53 57 72 69
St Aubin de Lanquais*	Du lundi au vendredi, 10h-12h30 Samedi, 10h30-12h30	Semaine, 13h Samedi, 11h	05 53 22 84 98

*Vous trouverez aussi à St Aubin le point lecture avec possibilité d'emprunt de livres, le dépôt de pains, les journaux Sud-Ouest et Démocrate. Agence fermée du 10 au 15 novembre (voir info communale).

Pharmacies de garde

Semaine	Pharmacie de garde
Jusqu'au 5 décembre	Castang - Castillonès
du 6 au 12 décembre	Monderer - Villeréal
du 13 au 19 décembre	Laloux - Issigeac
du 20 au 26 décembre	Castang - Castillonès
du 27 déc. au 1 ^{er} janv.	Monderer - Villeréal

Humphries, rue Cardéna, Issigeac (05 53 58 70 10)

Monderer, Villeréal (05 53 36 00 08)

Castang, Castillonès (05 53 36 80 11)

Laloux, tour de ville, Issigeac (05 53 58 70 04)

Médecin de garde

Composez le 15 pour le contacter.

Déchetterie du canton d'Issigeac

Tél. 05 53 73 34 46. Issigeac, route de St Léon.

Horaires d'hiver

Horaires sont valables jusqu'au 14 avril:

Jour	horaires
Lundi	14h-17h
Mardi	fermé
Mercredi	14h-17h
Jeudi	fermé
Vendredi	14h-17h
Samedi	10h-12h et 14h-17h

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service des déchetteries du SMBGD au 05 53 58 55 57 ou vous connecter sur notre site internet www.smbgd.com.

Anciens combattants

C.A.T.M. Section cantonale d'Issigeac.

Commémorations du 5 décembre 16h30
.....
..... Monument aux morts d'Issigeac

En souvenir des anciens combattants d'Algérie morts pour la France. Pour leur rendre hommage il serait souhaitable de porter les décorations.

À l'issue de cette manifestation aura lieu:

Assemblée Générale 17h
.....
..... salle du conseil

En présence de Hubert Chazeau (suivant ses disponibilités) notre Président départemental et Vice-Président national.

Ordre du jour

- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier
- Renouvellement du bureau.élections de nouveaux membres
- Distribution des timbres de cotisation avec calendrier 2015. 24€.20€(veuves)
- Questions diverses et prévision du traditionnel repas du 8 mai.
- Intervention de H. Chazeau

.....
Le pot de l'amitié vous sera offert.

.....
En clôture de cette soirée, nous prévoyons un repas(16€).Ceux qui souhaiteraient se joindre à nous, pour la bonne organisation, inscrivez-vous auprès de Pierre Jeante, 05 53 73 02 10.

Bouniagues**Décès**

M. Jean-François Rodriguez est décédé le 20 octobre 2014 à M'Batto (Côte d'Ivoire) à l'âge de 68 ans. Il était domicilié à « Croix de Phénix ». Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

St Léon**Naissance**

Bienvenue à Lucas à Pincanelle et félicitations aux heureux parents Julie et Stefano.

Issigeac**Naissance**

Garnier Aiyana Réjane Marie est née le 5/11/2014 à

Bergerac. Félicitations à ses parents, domiciliés au Bout-du-Monde.

Décès

Rochette Marcel, né le 3/10/1919, décédé le 24/10/2014 à Issigeac, domicilié au tour de ville.

Bourgougnon Colette veuve Beaulieu, née le 9/8/1929, décédée le 29/10/2014 à Issigeac, domiciliée au tour de ville.

Rigaudi Daniel né le 23/01/1927, décédé le 31/10/1927 à Issigeac domicilié au tour de ville.

Bonnegent Roger né le 26/12/1922, décédé le 8/11/2014 à Bergerac, domicilié au tour de ville.

Brayer Simone née Mahieu le 11/5/1921, décédée le 24/11/2014 à Issigeac, domiciliée au tour de ville.

Numéros utiles**Assistante sociale :**

Mme Imbert Catherine, le jeudi matin sur RDV de 9h à 12h. Secrétariat : 05 53 22 45 89

Cars bleus, Eymet : 05 53 23 81 92

Centre medico-social de Bergerac : 05 53 57 19 63

Commission Cantonale Agricole : 05 53 24 71 20

École d'Issigeac : 05 53 58 70 71, cantine : 05 53 73 30 07

École de Faux : 05 53 24 32 17

CCPSP École et garderie : 05 53 24 98 46

Gendarmerie d'Issigeac : 05 53 73 52 80

La poste, distribution : 05 53 22 70 29

Maison de retraite Yvan Roque : 05 53 74 64 00

MSA : 08 11 65 65 66

Office du tourisme : 05 53 58 79 62

Pompiers : 18

Presbytère d'Eymet : 05 53 23 82 10

SAUR (Bouniagues) : 05 81 31 85 03

Services à domicile, aide aux personnes âgées ou handicapées et petite enfance : **CIAS**, 21 rue Sauveterre, Issigeac : 05 53 58 70 90 ; ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h, fermé jeudi après-midi.

SIVOS de Bergerac (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), 05 53 58 15 84 (Bouniagues et Colombier)

SMVS des 2 cantons (Bouniagues) : 05 53 58 32 45 poste 61, smvs.2cantons@wanadoo.fr. Ouvert le lundi, 8h30-16h.

Vétérinaire :

Dr. Catherine Meerts, Monsaguel, 05 53 24 20 11

St grégoire funéraire (Issigeac) : 05 53 73 26 99, 06 13 81 76 55, stgregoirefuneraire@voila.fr

Santé

Centre ambulancier Issigeac : 05 53 58 73 83

Taxis conventionnés transport de malades assis :

– Taxi Raymond (Issigeac-Faux), 05 53 61 76 74, 06 74 84 39 39

– Jo le taxi (Bouniagues) : 06 07 02 09 75

Centre de luxopuncture, M. Adelaïde, Bouniagues, 05 53 23 35 72

Centre médico-dentaire Issigeac : 05 53 58 71 33

Dr Fauconnot, Bouniagues, 05 53 58 36 23

Infirmières et infirmiers :

– **Issigeac**, Carole Bichon, rue des Petites Boucheries, 05 53 74 85 58

– **Faux**, Christine Martin-Werbeke, Françoise Charrier, Sandra Gouin, Delphine Polet, 06 88 20 28 57

– **Bouniagues**, M. Adelaïde, 05 53 23 35 72, 06 76 82 89 76

Kinesitherapeutes :

– **Issigeac**, Mme Glorieux Sabine, 05 53 24 12 37

– **Bouniagues**, Mme Borini Marcela, 05 47 77 98 88

Osteopathes :

M. Poirier et Mme Garcin, 05 53 63 90 50

M. Chapuis (Issigeac) 06 72 65 41 21

Mme Chateauraynaud (Issigeac) 06 62 95 65 26

Pedicure podologue :

Mme Monnier Antigone (Issigeac), consultations sur RDV uniquement à domicile, 06 61 69 36 06

Psychanalyste :

Mme Roussely-Gasseau 06 62 92 88 96

Psychopraticienne

Patricia Tourres (Boisse) 06 88 55 78 93

Restauration scolaire**Vente de tickets à l'école d'Issigeac**

Lundi, 8h30-10h, mercredi, 8h-10h, jeudi, 16h-18h

Nouvelle adresse

Changement d'adresse pour le cabinet d'osthéopathie (Clément Chapuis et Charlotte Chateauraynaud) : 34 rue de Cardéna, Issigeac

Bardou

Chemins ruraux

Les chemins ruraux ont été rouverts, mis en état et sont entretenus aux frais des contribuables du territoire. L'an dernier des motocyclistes ont creusé de profonds sillons en hiver. Pour leur conservation, **le maire de Bardou a arrêté que leur usage était interdit aux motos** (et par assimilation, aux « quads »), **chevaux et VTT en période humide**. Cet arrêté est apposé au bout de chaque chemin à l'entrée du territoire communal. Il a été amené à rappeler cette réglementation à deux jeunes issigeacois qui « n'avaient pas vu les panneaux ». Cette parution permet donc à chacun d'être informé afin de ne plus contrevenir.

Le maire

Boisse

Assainissement

Les travaux concernant l'assainissement collectif ont démarré en novembre et doivent durer 2 mois. Le conseil municipal compte sur le bon esprit et la compréhension des habitants de la commune face aux difficultés de circulation occasionnées.

Cimetière

Nous rappelons aux personnes venant entretenir les concessions du cimetière que les matières plastiques ne doivent pas être mélangées au compost et qu'il est très désagréable de retrouver des pots plastiques, emballages, fleurs synthétiques jetées derrière les arbres ou concessions voisines.

Bouniaques

Le maire reçoit sur rendez-vous le samedi de 9h à 12h.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte les mardi et jeudi de 8h30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.
Tél. 05 53 58 32 45.

Appartements à louer

La mairie remet en location les deux appartements suivants :

- Un appartement de 60m² avec 2 chambres
- Un appartement de 110m² avec 3 chambres dont une de 25m²

Renseignements en mairie : 05 53 58 32 45

Cessation d'activité

M. VENDEE a cessé son activité de maçonnerie. Il remercie toutes les personnes qui lui ont fait confiance.

La SAUR a déménagé pour occuper les locaux de M.Vendée, en face de la coopérative agricole.

Concours des maisons décorées

Nous aimons voir notre village s'embellir en période de fêtes de fin d'année. C'est pour cela que nous reconduisons le concours des maisons décorées. Le jury passera devant chaque maison de la commune le **22 décembre** afin de déterminer les plus belles décorations lumineuses, ou non lumineuses, pour que toutes les initiatives soient récompensées.

Nous rappelons que les lots sont de petite valeur, notre but étant d'embellir en s'amusant !
D'avance, merci à tous.

Faire preuve de civisme

Faire preuve de civisme,
C'est éviter de stationner sur un endroit réservé à autrui ou gênant pour la circulation ;
C'est aussi, pour les automobilistes, ralentir dans les chemins ruraux et dans les endroits fréquentés ;
C'est aussi respecter les horaires pour utiliser les tondeuses ou les perceuses, ces machines sont toujours bruyantes ;
C'est aussi ne pas brûler des matières polluantes (plastiques et autres) ;
Mais c'est surtout dire bonjour aux passants dans la rue.
Lorsque ces quelques exemples de civisme sont pratiqués par le plus grand nombre, la vie en société est tellement plus facile !

Goûter autour de desserts de Noël dim. 21 15h30 à la salle des fêtes

Pour passer un moment convivial et chaleureux autour de quelques douceurs en cette période de fêtes, la municipalité invite toute personne (adulte ou enfant) à faire connaître ses talents culinaires en apportant un dessert : gâteau, crème, pain d'épice, bonbons, etc., que l'on consomme traditionnellement au moment de Noël.
Et même si vous ne savez pas cuisiner, venez vous réchauffer autour d'un café, d'un vin chaud ou d'un chocolat chaud (offerts par la mairie) le **dimanche 21 décembre à partir de 15h30** à la salle des fêtes.

Salle pour les associations

La commune met à disposition des associations un local d'environ 50m² situé anciennement chez les fleuristes, en face de « Claudie coiffure » et de « Sandy couture ».
Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

Issigeac

Ramassage des ordures ménagères

- La collecte des ordures ménagères prévue le jeudi 25 décembre 2014 aura lieu le mercredi 24 décembre 2014,
- La collecte des ordures ménagères prévue le jeudi 1^{er} janvier 2015 aura lieu le mercredi 31 décembre 2014.

Pensez à déposer vos sacs le mardi soir.

Numérotation des rues jeudi 11 déc. 20h45 Salle du Conseil à Issigeac

Afin de finaliser la numérotation des rues, la commission concernée propose une réunion publique le jeudi 11 décembre à 20h45, salle du conseil municipal. Cette rencontre concernera plus particulièrement les habitants domiciliés :

- route de Beaumont (rue du Dr Perrin)
- Route de Villeréal
- Chemin des Écoliers (depuis la place de la Fontaine jusqu'à la route de Beaumont)
- Chemin de la Caussade (entre la route de Beaumont et chemin de la Grangette)
- Route du Vignoble
- Chemin du Capitaine
- Chemin de la Grangette
- Seconde partie du Bout des Prés : chemin des Amoureux/voie Romaine (entre la rue Michel Jeury et la route de St Aubin de Lanquais, qui jouxte les Justices)

Monsaguel

Cérémonie du 11 novembre

Monsieur le Maire et son équipe remercient les anciens combattants ainsi que les nombreuses personnes venues pour la célébration du 11 novembre

Travaux

Nous informons les habitants que des travaux ont été réalisés :

- Parking (en bas de la mairie)
- Changement des fenêtres du logement communal

D'autres sont en cours de réalisation :

- Mur du cimetière
- Revêtement de certaines routes

Arbre de Noël dimanche 14 décembre 14h salle des fêtes de Monsaguel

- Atelier décoration,
- Atelier pâtisserie,
- Spectacle (l'odyssée du petit tambour),

- Goûter,
 - Et bien sûr l'arrivée du Père Noël avec sa hotte.
- Les parents, grands parents, ainsi que les habitants de Monsaguel seront les bienvenus

Info

Nous remercions Madame Weidmann, du centre de Zen-Shiatsu d'Issigeac d'avoir choisi la salle des fêtes de Monsaguel, pour recevoir le Maître Japonais Monsieur Haruhiko Masunaga les 15 et 16 novembre.

Plaisance

Mairie

Permanences de Madame le Maire le mardi et vendredi matin de 9h à 12h

Info-Plaisance

Si vous souhaitez recevoir la lettre mensuelle d'info-Plaisance, rien de plus facile : merci de communiquer votre adresse électronique à la mairie de Plaisance. www.plaisance24.com

Ramassage des ordures ménagères

- La collecte des ordures ménagères prévue le jeudi 25 décembre 2014 aura lieu le mercredi 24 décembre 2014,
- La collecte des ordures ménagères prévue le jeudi 1^{er} janvier 2015 aura lieu le mercredi 31 décembre 2014.

Location logement communal F5

Location d'un logement communal de l'ancienne école de Falguyrat. Situé dans le Bourg, comprenant cuisine, salle à manger, salle de bain/wc, chambre au rez-de-chaussée, deux chambres et salle de bain à l'étage. Grand Jardin. Chauffage gaz. Loyer mensuel de 518 €. Contact au 07 82 35 47 22.

Arbre de Noël dimanche 14 déc. 15h salle des fêtes de Plaisance

Nelly Rey, conseillère municipale, animatrice d'ateliers créatifs de la Caravan'Atelier de l'association Gifaam (Groupe d'Interventions Festives Artistiques Artisanales Mobiles) mènera des ateliers de fabrication décorative le dimanche 14 décembre 2014 à 15h à la salle des fêtes de Plaisance auprès des enfants âgés de 6 ans et plus... Les enfants de moins de 6 ans pourront également participer mais devront être aidés de leurs parents. Ces ateliers seront suivis à 17h d'un goûter en présence du Père Noël. Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions d'inscrire vos enfants auprès de la mairie.

St Léon d'Issigeac

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

À noter : La mairie sera fermée du jeudi 25 décembre au vendredi 2 janvier 2015

Nous rappelons aux nouveaux habitants qu'ils peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2014.

St Aubin de Lanquais

Agence postale communale

Procuration postale

Pour éviter tout déplacement inutile et ne pas passer à côté des plis importants durant votre absence, La Poste vous permet de donner procuration pour retirer et recevoir vos courriers recommandés ou suivis.

Il existe deux types de procurations :

– La procuration permanente :

Pour donner procuration, il vous suffit de vous rendre en bureau de poste ou agence postale et de remplir un imprimé. Pour cela vous devez vous munir de votre pièce d'identité en cours de validité. Cette procuration est valable 5 ans et permet à votre mandataire de retirer tout courrier à votre nom. Vous pouvez donner procuration à autant de personne que vous le souhaitez. La personne désignée n'aura plus qu'à présenter sa pièce d'identité en cours de validité ainsi que l'avis de passage pour retirer vos recommandés.

– La procuration temporaire :

Il vous suffit de remplir et signer la procuration jointe à l'avis de passage du facteur. Votre mandataire pourra alors aller retirer vos courriers munis de votre pièce d'identité, de sa pièce d'identité, de l'avis de passage du facteur et de la procuration dûment remplie.

Pensez y. Votre lettre sera conservée en bureau pendant un délai de 15 jours consécutifs, à compter de la date de première présentation.

À savoir : Le fait d'être marié ou de vivre avec une personne, d'être parent ou enfant ne valent pas procuration. Pour les mineurs seul le représentant légal peut retirer le courrier sur présentation d'un justificatif (livret de famille).

Tri sélectif

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale, mais aussi vous débarrasser de vos piles usagées en venant les déposer à l'agence postale communale. Un récipient a été installé à cet effet. Il est accessible aux jours et heures d'ouverture de l'agence postale.

Bienvenue à Saint-Aubin de Lanquais

La mairie et l'agence postale seraient heureux de connaître les nouveaux arrivants sur la commune afin de faciliter les démarches administratives, le fonctionnement du service de ramassage des ordures ou tout simplement la distribution du courrier...

Les boîtes aux lettres doivent comporter le nom des personnes résidentes au foyer y compris le nom de société, association... Nous vous rappelons que ces indications sont nécessaires et faciliteront la distribution du courrier. Les facteurs remplaçants en auront la tâche plus aisée et cela évitera des erreurs ou la non distribution du courrier. Merci de votre compréhension.

Remerciements

En cette fin d'année nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont investies bénévolement pour la commune que ce soit lors de la réfection de la salle du conseil, ou par le don de fleurs... Votre collaboration est précieuse et nous tenons à vous remercier.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Carrefour du monument aux morts

Suite aux dégâts causés par un camion au muret longeant la D19, le conseil municipal a décidé de modifier la globalité du croisement de la D19 et de la route de Conne de Labarde. L'assurance prenant une partie des dégâts, la municipalité a recherché des subventions pour réaliser une opération de sécurisation de ce carrefour.

Les travaux ont consisté en de la maçonnerie et de la ferronnerie pour une coût total de 18 145 € HT.

Le financement est le suivant :

- commune (dont remb^t assurance) : 11 146 €,
- subvention du Conseil Général : 2 000 €,
- enveloppe parlementaire de M. le Sénateur Claude Bérit-Débat : 5 000 €.

Les véhicules en provenance de Conne de Labarde ont une visibilité qui n'existait pas sur la route venant de Bergerac. L'accès au monument aux morts se fait depuis la place du village, ce qui sécurise les cérémonies qui se déroulaient sur la voie publique.

Nous remercions le Conseil Général et ceux qui ont soutenu notre demande de subvention. Nous remercions aussi M. le Sénateur pour son appui et la rapidité de sa réponse.

Enfin merci à tous d'avoir supporté le désagrément des travaux.

Malgré tout, restons PRUDENTS car malheureusement la limitation de vitesse dans le bourg est très mal respectée.

Saint Cernin de Labarde

M. Le maire reçoit sur rendez-vous.

Logement communal

Le logement est à louer. Travaux réalisés

récemment, deux chambres, un salon, une cuisine, chauffage au fioul, garage et cour.

Pour le visiter, veuillez prendre contact avec la mairie au 05 53 24 36 80.

UAI

Nous vous avons laissés avant le match à domicile contre St Aubin alors que nous attendions une victoire. Ce fut chose faite 31 à 3 avec la belle surprise en prime, de finir 1^{er} de la poule au terme de cette journée. C'est fiers de cette 1^{ère} place que nous sommes allés tâter la boue du terrain de Casti. Issigeac avait amené dans ses sacs de sport un homme fort de plus : son public ! En effet, très nombreux malgré un temps décidément exécrable, les supporters Périgourdiens attendaient un match de qualité. Ils étaient en droit de l'espérer tant les deux équipes ont un bon niveau. Les Oranges et Noirs concentrés s'étaient bien préparés pour ce derby. Malheureusement, les erreurs d'arbitrage de champ ou de touche, involontaires ou « voulues », l'indiscipline sur les consignes de jeu, nous ont coûté la partie. On y a tout de suite cru dès les premières minutes... Mais privé des deux 3^{èmes} lignes ailes (1 carton rouge + 1 jaune), d'un deuxième ligne (carton jaune), un boulevard s'offrait à leur Ouvreur et aux prises de balles en touche. Le coup avait été bien calculé... Dans les dernières minutes, le pack Issigeacois dominant, écroulé par 3 fois dans l'en-but par les Noirs et Blancs, n'a pas décroché pour autant un essai de pénalité... À noter, 1 carton rouge de part et d'autre sans aucune altercation ni mauvais geste... Nous repartons déçus et amers, sans avoir été accueillis par les dirigeants Lot et Garonnais, absents sans doute ce jour là... mais avec, tout de même, le point de bonus défensif dans nos sacs de sport et avec toujours notre public nombreux. Baume au coeur, la très belle victoire de notre équipe B. Ouf !

Dimanche 23 novembre, le vent d'autan soufflait sur notre stade Éric Chauveau mais le programme était chargé. Réception de Copo, mais pas que... Au programme aussi, la remise officielle de nos nouveaux maillots de la saison offerts par l'entreprise ALVOGEN, propriétaire entre autre du château de St Cernin de Labarde, dont l'emblème est une... Baleine ! Alors quand une baleine Islandaise (oui vous avez bien lu : ISLANDAISE !!!) rencontre une Baleine Issigeacoise, qu'est-ce qu'elles se racontent ? Des histoires de... Rugby ! À ce moment, ce fut la grande plongée en 3^{ème} mi-temps, pour Franck et Sue, les sympathiques et charmants représentants français d'ALVOGEN avec la réception au club house. Mais avant, on avait comme il se doit accueilli les bébés rugbyens de l'année : Mathis Burger, fils de Florian et Aurélie et Kyllian



Dougnac, fils de Gaëtan et Amandine. Le club est toujours heureux, chaque année, de voir sa grande famille s'agrandir.

Mais revenons à nos moutons du jour, ou plutôt à nos tigres, car les Joueurs Issigeacois avaient sans nul doute mangé du « tigre échappé de Seine et Marne » pour recevoir les joueurs de la Préfecture.

Amers encore de la défaite de la semaine précédente, ils étaient bien décidés à relever la tête face au 5^{ème} de la poule à 7 points d'eux. Il s'agissait d'un test. Un test sur la capacité de réaction des joueurs du tandem Benoit/Podevin qui n'avaient, jusqu'après cette rencontre à Castillonès, jamais été confrontés à une défaite. Il fallait conjuguer avec les absences de taille, suite aux cartons de la semaine précédente et se refaire la cerise le plus tôt possible. 28-25 : Bravo, car encore une fois, bien qu'il n'y eut aucune prise en touche durant le match, les locaux ont su déjouer les impacts de ce pack d'avants, visiteurs massifs, en résistant par une défense exemplaire. Nous avons assisté à un très beau match, engagé mais correct. C'est ça le rugby qu'on aime, des joueurs sympathiques et des dirigeants présents et attentifs et un fond de jeu digne d'une bonne 1^{ère} série.

Dimanche 30 novembre, les supporters auront dégusté la Poule au Pot du Chef Yannick avant de voir leurs poulains affronter Daglan sur notre terrain, équipe avec qui on est au coude à coude dans le haut du tableau... Impression sur le match et résultats dans la prochaine gazette, délai d'impression oblige...

Décembre et ses frimas attendus verront peu de matchs, trêve des chocolatiers : le **14/12** petit voyage à **Penne d'Agenais** et le **21/12** déplacement dans « le grand nord du département » à **Excideuil**...

Avant que vous ne réserviez le meilleur accueil à nos gamins de l'école de rugby qui vous proposeront leur calendrier, on voudrait vous faire part de notre grande fierté de savoir 3 de nos joueurs seniors sélectionnés dans les moins de 26 ans. Marc Moulinier, Rémy Lhomme, et Robin Chauveau. Nous espérons pour eux plein de bonnes sensations.

Le Président, les joueurs et les dirigeants vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année sportives, entre les dégustations, et conviviales en famille et entre amis...

À l'année prochaine, n'oubliez pas :

20 XV, Année du Rugby !

Aînés ruraux

Repas de Noël vendredi 12 décembre
Monsaguel

ATTENTION! La date a été avancée au 12/12.
Réservation avant le 5 décembre.
Menu à 25 €
Entrée : Nems aux St Jacques et sa sauce corail
Plat : Rôti de porcelet au porto ;
Assortiment de légumes
Salade et Fromage
Dessert : Vacherin et ses macarons
Café, pain, vin rouge et blanc AOC Bergerac
Renseignements et inscriptions :
Florence Castanier, 05 53 58 77 76
Marguerite Beylemet, 05 53 58 73 03
Danièle Garrigue 05 53 61 11 54



Belote à la mêlée les mardi à 14h
L'oustal rue sauveterre, Issigeac

Concours de Belote 10 décembre
Monsaguel

Amicale laïque d'Issigeac

Lots non réclamés

Il reste 4 tickets gagnants de tombola non réclamés datant de la fête de l'école 2014 d'Issigeac. Les numéros sont les suivants : n° 0444, 1004, 1327 et 2393. Merci de venir à l'école muni du ticket avant le 19 décembre 2014. Après cette date, les lots seront remis en jeu pour une autre fête.

Concours de crèches 20 décembre, 14h30
place de l'église

La Coopérative Scolaire organise un concours de Crèches le 20 décembre lors de la Fête du « **Noël enchanté des enfants** ». Rendez-vous avec votre crèche ce jour là place de l'église sous le chapiteau.

Théâtre 3 et 17 janvier, 20h30
Salle des fêtes du Palais des Evêques, Issigeac

La troupe du Jeantou joue à nouveau à guichet fermé le 13 décembre sa quatrième représentation de « Chat et souris ». Deux autres représentations sont prévues en janvier. Réserver au plus vite au 05 53 58 76 96.

ISSIGEAC
03 & 17 Janvier 2015
THÉÂTRE

CHAT & SOURIS

Salle du château
20h30

Comédie en 2 actes de Ray Cooney
par la troupe du Jantou

Réservation :
05.53.58.76.96
Prix : 8€

Boulistes de Faux

Assemblée générale vendredi 5 déc. 20h30
Salle des fêtes de Faux

L'assemblée générale des Boulistes de Faux se tiendra le vendredi 5 Décembre 2014 à 20h30 à la salle des Fêtes de FAUX.
 Le Président

Bouniagues.

Association Déco Facile

Les jeudis soirs en quinzaine de 20h30 à 22h30, à la salle des fêtes, si vous êtes tentés par les loisirs créatifs, venez nous rejoindre. Renseignements :
 Virginie, (présidente) 06 15 90 37 60 / 05 53 27 94 54
 ou Dany, (secrétaire) 06 67 37 43 78 / 05 53 27 38 37

Le Cercle Canin Bouniaguais

Le cercle est ouvert les mercredis et samedis de 14h30 à 17h30. Contact : M. Faure, 06 87 10 91 43.

Football

Renseignements au football club de Monbazillac, 05 53 22 49 54. <http://fc-monbazillacsigoules.footeo.com>

Répertoire

Les Amis de l'école, tél. 06 09 39 21 70
 Comité des fêtes (Lou Fiestou), tél. 06 19 81 50 52

Club des lecteurs

C'est dans une ambiance chaleureuse et amicale que le Club des lecteurs de Bouniagues s'est retrouvé le 7 novembre à la mairie du village pour échanger impressions, avis de lecture et aussi bien sûr nos livres préférés.

Mais le moment fort de cette rencontre, nous le devons à Lucien Calatayud.

Bouniaguais depuis près de 30 ans, celui-ci a présenté au groupe son autobiographie : « Ombres et lumières d'un passé pied-noir » qui relate ses premières années au Maroc.

Un livre émouvant, par un écrivain qui a su garder son regard d'enfant. Le livre peut être emprunté à la bibliothèque de Bouniagues.

Vous pouvez également l'acquérir auprès de l'auteur (Lucien Calatayud 09 64 32 49 41).

La prochaine réunion du Club des Lecteurs aura lieu autour de février-mars, n'hésitez pas à rejoindre le groupe.

Petit théâtre de Colombier

Le samedi 25 Octobre Le petit theatre de Colombier, jouait la première de « La rose et la couronne » de John Boynton Presley.

À partir d'un sujet relativement grave, savoir trouver la juste interprétation d'un humour à l'anglaise, saisir la ligne très ténue pour ne pas tomber dans le sombre ou le drôlatique caustique ; juste le bon ton, pas un seul moment d'angoisse. La situation se corse certes, mais l'humour subtil bien saisi conduit à une vraie réussite. Bien joué mesdames messieurs, superbe mise en scène ou chacun a tenu son rôle avec une grande finesse d'interprétation.

Théâtre Samedi 13 Décembre, 21h
Salle des fêtes de Colombier

Le Petit théâtre de Colombier, en partenariat avec la mairie de Colombier donnera une représentation de la pièce « La rose et la couronne » dans la Salle des Fêtes de Colombier. Entrée payante de 7€. Le jeu magnifique des acteurs et la mise en scène ont concouru à un réel succès. Nous vous ferons savoir toutes les dates de représentation.

Conne de Labarde

Animations de Noël Dimanche 14 décembre
Salle des fêtes

L'Amicale Laïque de Conne de Labarde propose
 14h, Ateliers créatifs pour les enfants
 16h, Lecture de contes pour les petits et les grands
 16h30, Goûter pour les enfants et un vin chaud pour les plus grands.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux les ateliers, il est important d'inscrire les enfants auprès de Mme Labatut Marie Christine au 05 53 58 22 26 ou 06 82 08 00 16.

Nous comptons sur votre présence et celle de vos enfants.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes !

Foyer rural St Léon-Bardou

Félicitations aux heureux lauréats :
 pour leur succès au Baccalauréat
 Mathilde Lafron

Aymeric Lafron

Maureen Simon

Et bonne chance pour la suite de leurs études!!!

Très joyeux Noël à toutes et à tous!!!



GIFAAM

Des ateliers de fabrication très créative !

Nous avons commencé les ateliers de fabrication des décors pour « Jour de Fête » du 31 mai 2015 à Faux... c'est presque demain!

Nous vous attendons **chaque lundi soir de 20h à 22h** à la salle des fêtes de Faux.

Le thème de cette année: « du recyclage au jardin », alors à vos idées! Ils sont animés par Emma et Nelly et sont gratuits. Pour participer, seule l'adhésion annuelle à l'association est indispensable (5€).

Nous recherchons toujours un local près de Faux pour entreposer le matériel ainsi que nos réalisations. Merci de nous contacter.

Appel à Récup'

Pour organiser ces ateliers nous avons toujours besoin de matériel (merci à ceux qui nous apportent du matériel):

Vous pouvez d'ores et déjà le déposer chez Nelly

REY, aux Coussières à Plaisance, ou le lundi soir à Faux... Car tout se récupère, tout se recycle... N'hésitez pas à contacter Nelly au 07 86 37 97 78, ou Héloïse Arphi, la présidente, au 05 53 57 50 75
Nous comptons sur vous! À très bientôt!

Assemblée générale Mardi 2 déc. 20h
salle des fêtes de Plaisance

L'association GIFAAM vous convie à son assemblée générale annuelle. À l'ordre du jour:

- Bilan moral
 - Bilan d'activités
 - Bilan financier
 - Cotisations
 - Élections des membres du conseil d'administration
- Nous serons heureux de partager un pot de l'amitié pour cloturer la soirée

L'équipe du GIFAAM

Bibliothèque d'Issigeac

Prix du livre Pourpre

Lancement du Prix du livre Pourpre édition 2015. Cette opération consiste à récompenser un « jeune auteur » dont le premier ou second roman est paru au cours de l'année 2014.

L'Association « Prix du Livre Pourpre » a pré-sélectionné 6 livres.

La sélection est proposée aux lecteurs qui souhaitent participer à ce challenge. Les lecteurs ont quatre mois pour lire toute la sélection et voter pour leur ouvrage préféré.

La Bibliothèque d'Issigeac, participe à ce vote depuis sa création, le but étant de faire lire mais aussi de créer une occasion d'échanges, de moments culturels et conviviaux.

L'auteur de l'ouvrage titré est invité à un week-end découverte dans le Périgord Pourpre au printemps. Les lecteurs auront alors, la possibilité de le ou la rencontrer.

Les six ouvrages sont:

- Irina Teodorescu, *La malédiction du bandit moustachu*, Gaïa
- Pierre Raufast, *La fractale des raviolis*, Alma
- Pierre Lieutaghi, *Elio*, Acte Sud
- Jean-Paul Didierlaurent, *Le liseur du 6h27*, Au

Diable Vauvert
- Julia Kerninon, *Buvar*, éd. du Rouergue
- Slobodan Despot, *Le miel*, Gallimard
Dates, heures et lieux de rencontre pour l'échange des livres: les Samedi: 13/12, 10/01, 24/01, 07/02, 21/02, de 15h à 16h au café de France ou à la salle du Conseil Municipal.

Pour tous renseignements complémentaires la Bibliothèque Municipale d'Issigeac est à votre disposition. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Comité de Lecture

Prochaine rencontre le Jeudi 18 décembre à 16h à la Bibliothèque.

Horaires

Mardi 14h-18h Mercredi 10h-12h/14h-18h
Jeudi 14h-18h Vendredi 13h30-17h30
La bibliothèque sera fermée du 12 au 14 nov. 2014.
Tél. Mairie d'Issigeac: 05 53 58 70 32. Demander la bibliothèque.

Animation mercredi 10 déc. 15h

Lectures et contes sur le thème de Noël mercredi 10 Décembre de 15h à 16h, suivis d'un goûter.

Motards

Collecte des jouets au profit des restos du cœur

Pensez à trier pour faire des heureux
Pas de jouets cassés s'il vous plaît! merci.
La caravane des motards passera à Issigeac dans la matinée du 13 décembre.

Les points de collectes sont toujours les mêmes :
– Le restaurant scolaire d'Issigeac
– Chez Olga Dubois (ancien café de la paix)
Renseignements :
Olga Dubois 05 53 58 70 45
Patricia Dubois 05 53 23 21 04

Paroisse St Martin

Célébrations de décembre

Date	heure	lieu
samedi 6 décembre	17h30	Sigoulès
dimanche 7	9h30	Issigeac
	11h15	Eymet
samedi 13	17h30	Pomport
dimanche 14	9h30	Issigeac
	11h15	Eymet
samedi 20	17h30	Sigoulès
dimanche 21	9h30	Issigeac
	11h15	Eymet

Date	heure	lieu
mercredi 24	18h	Bouniagues
	20h	Issigeac
	20h	Sigoulès
	21h30	Eymet
jeudi 25	11h	Issigeac
	11h15	Eymet
samedi 27	17h30	Pomport
dimanche 28 déc.	9h30	Issigeac
	11h15	Eymet
jeudi 1 ^{er} janvier	11h15	Eymet

Saint Aubin de Lanquais

Belote

Calendrier des belotes organisées par le comité des fêtes de Saint Aubin de Lanquais et l'amicale des propriétaires et chasseurs de St Aubin :

Date	organisé par	Horaire
vendredi 19/12	Comité des fêtes	21h
vendredi 16/1	Amicale de chasse	21h



Concours de Belote vendredi 19 déc. 21h
salle des fêtes de St-Aubin-de-Lanquais

Nombreux lots, un lot à chaque participant
Buvette, Soupe au fromage gratuite!
Responsable : M. Burger, 06 59 55 91 05

Bébés lecteurs jeudi 11 déc. 9h30-10h30
salle du conseil, mairie de St-Aubin

Venez nous rejoindre. Pour tous renseignements contacter l'Agence Postale Communale, au point de lecture de Saint-Aubin de Lanquais, le bourg.
Tél : 05 53 22 84 98

Marché de Noël dimanche 21 déc. 9h-18h

Marché de Noël artisanal du comité des fêtes.
– Décorations de Noël (Bougies, boules de Noël, décors de tables...)

– Tableaux
– Bijoux
– Et autres exposants
– Maquillage enfants GRATUIT.
Pour tout renseignement, Mme Smets Simone :
05 53 24 37 24



Fête de Noël dim. 14 déc. 14h

Le comité des fêtes de Saint Aubin fête Noël le 14 décembre à partir de 14h.

Pour que ce moment soit festif, nous souhaitons le partager avec vous, petits et grands de la commune.

Au programme :

- Balade en calèche
- Goûter
- Décoration du sapin
- Venue du Père Noël, etc.

Nous comptons sur votre présence !!!!

Le comité des fêtes

Bibliothèque de St Cernin

Un renouvellement de livres a été effectué, de nouveaux et nombreux romans sont à votre disposition gracieusement.

Prix littéraire 2014

Début Janvier 2015 et tout le long du mois, tous les prix littéraires automne 2014 seront à votre disposition à titre gracieux à l'Agence Postale. N'hésitez pas à venir les emprunter.

Exposition Art Postal 8 déc.-6 janv.

200 enveloppes postées du monde entier et décorées, peintes, découpées, coloriées... et toutes calligraphiées. Cette exposition est prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêt. N'hésitez pas à venir les découvrir.

Comité des fêtes de St Cernin

Nous remercions l'ensemble des personnes, petites et grandes qui ont participé à la soirée « Halloween », qui fut la fête de la citrouille et de toutes les générations.

Un grand merci aux personnes qui ont bien voulu préparer soupe et gâteaux de citrouille.

Fête de Noël dimanche 21 déc. 15h salle des fêtes de St-Cernin

Le 21 décembre prochain, nous accueillerons le père Noël à St Cernin, avec tous les enfants et tous les grands du village. Nous vous donnons rendez vous à partir de 15h. L'après midi se terminera autour d'un gouter et pot de l'amitié.



Amitié et loisirs

Exposition dimanche 14 déc. 9h-13h Salle du Conseil, mairie d'Issigeac

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association « Amitié et loisirs » expose des travaux de peintures sur tissus, bois et soie.

Gendarmerie

Petit message de la Gendarmerie d'Issigeac, afin de vous informer d'une petite blague, que nous avons constaté et qui commence à agacer les usagers de la route à Issigeac.

Nous avons reçu plusieurs doléances concernant des infractions relevées sur des stationnements gênant qui ne l'étaient pas. Les usagers se sont retrouvés avec des papillons de couleur jaune de 8 cm sur 8 cm indiquant qu'ils font l'objet d'infraction pour stationnement gênant et qu'ils recevront un courrier à cet effet.

Il s'agit d'un canular. Nos papillons, pour aviser un usager de l'infraction pour un stationnement, sont verts et font 10 cm sur 10 cm.

De plus l'impression est nette et non granuleuse comme les copies qui nous ont été rapportées. Ceci afin de calmer, toutes paroles offensantes, qui pourraient nous être destinées alors que nous n'y sommes pour rien.

Nous profitons de l'occasion, pour vous rappeler que le stationnement est interdit dans la grande rue, tout comme poser son véhicule au milieu de cette même rue, quand vous allez faire « une petite course » au bureau de tabac. À environ 20 mètres se trouvent quelques places pour stationner et si elles étaient prises, reste la place du Foirail, pour ne gêner personne.

Également, le mardi, il arrive souvent que la rue Sauveterre, soit l'objet de stationnement anarchique. Nous vous rappelons que cette rue est également interdite au stationnement et comme vous pouvez le constater, nous sommes indulgents, et n'abusons pas. Un parking, place de la capelle est disponible non loin de là.

Merci de votre attention.

Le personnel de la Gendarmerie d'Issigeac, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, sans excès et dans le respect des autres.

Radars

La mairie d'Issigeac a investi dans un radar pédagogique. Celui-ci a été installé dans un premier temps à proximité des écoles sur le tour de ville car de nombreuses voitures semblaient rouler trop vite. Dans les faits, seulement 2% des véhicules sont au delà de la limite de vitesse autorisée. La moitié des véhicules roulent entre 30 et 40 km/h, un quart en dessous de 30 km/h et le dernier quart au dessus de 40 km/h. Le premier enseignement de ces chiffres laisse penser qu'il serait opportun de ramener la limite de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du tour de ville, en particulier sur ce tronçon, entre la place du Peyrat et la place de la Capelle, qui est traversé par de nombreux enfants.

Une enfance pour toujours dim. 7 déc. 11h
Palais des Évêques, Issigeac

Présentation de *Une enfance pour toujours*, récit de Catherine Guillery-Labrunie au Château des Évêques.

Catherine Guillery-Labrunie est née à Paris en 1950. Après des études littéraires, elle part enseigner le français à l'étranger avant de se consacrer à l'écriture, à son retour en France.

Elle s'est installée à Issigeac en avril 1997 avec son époux, l'écrivain Serge Montigny.

Elle est vice-présidente de la Société culturelle *Les Amis de la Poésie* et secrétaire de l'*Académie des Lettres et des Arts du Périgord*.

Son nouveau roman *Une enfance pour toujours* vient d'être publié aux Éditions Par Ailleurs.

« Notre famille est un grand vaisseau de bois aujourd'hui déchiré par les flots. J'entends encore le grincement des voilures et des poulies. J'entends des voix. Un jour viendra où la large coque, arrondie comme un ventre de tendresse, se brisera complètement, laissant encore un instant à la surface quelques bribes éparées d'une légende qui finira dans le sommeil des eaux... »

Une présentation de ce récit, lecture de quelques extraits et dédicaces seront faites en présence de Monsieur le Maire d'Issigeac et des Éditions Par Ailleurs au Château des Évêques le dimanche 7 décembre 2014 à partir de 11h. Un vin d'honneur sera offert à cette occasion.



La déchetterie d'Issigeac a 10 ans

La décision d'implantation de déchetterie dans notre canton vient du Conseil Général, suite à la loi de 1994, qui a permis de créer 54 déchetteries en Dordogne.

Jean Marie BOS, alors conseiller général délégué pendant 14 ans à l'environnement, a participé aux décisions. Dans le bergeracois, outre Bergerac qui n'avait pas de déchetterie digne de ce nom, St Pierre d'Eyraud s'est porté volontaire. Eymet avait commencé de se tourner vers Miramont et il semblait naturel, pour une implantation équitable sur le territoire, qu'Issigeac soit pourvu de cet équipement.

La déchetterie a ouvert en décembre 2004 avec au départ 4 bennes, la 5^{ème} venant par la suite pour les cartons. La montée en puissance se fait au fur et à mesure du développement des filières par le SMBGD, et du réseau industriel en aval.

L'essentiel de la démarche définie en Dordogne est de réduire le sac noir, de ne pas incinérer.

Le sac noir est compté comme déchet ultime et part pour un enfouissement, sur des zones et plateaux techniques qui ne sont pas extensibles.

La déchetterie et le sac jaune sont des moyens mis à la disposition de tout citoyen pour que les déchets puissent être recyclés au maximum.

La déchetterie d'Issigeac, avec votre apport volontaire, permet de stocker bouteilles plastiques, capsules et bouchons, verre, papier-carton, bois, ferraille, déchets verts, polystyrène, huiles de

vidange, batteries et piles, radio et DASRI, matériel ménager, matériel informatique, textiles, peintures et produits de traitement phyto-sanitaires...

L'amiante est collectée gratuitement à Bergerac pour les particuliers, sur rendez-vous.

Chaque catégorie de produit devient une matière première qui peut être traitée par le circuit industriel adéquat.

Les limites du recyclage sont tout le temps repoussées; votre participation pour le tri à la source est essentielle: vous créez de la matière première.

Les déchetteries ne peuvent être ouvertes tout le temps, pour des raisons économiques. Merci de vous conformer aux horaires.

Nous remarquons que le pic d'apport volontaire se situe autour de la fin de semaine.

Pour le printemps 2015, au moment de la taille des haies, le SMBGD envisage une expérimentation sur Issigeac: la possibilité de faire des broyats de déchets verts, et de repartir avec le produit pour paillage et mulching. Évidemment, cette opération serait gratuite, et regroupée sur une demie-journée. Seriez-vous intéressés?

Merci de vous faire connaître auprès du service Déchetterie SMBGD au 0553585557

TRIER nos déchets, c'est indispensable pour la planète, pour les générations futures; il faut le faire.

Sabine Robert Noyon

Ciné 4, Castillonès

Programmation du 3 déc. au 30 déc.

Film	du 3 au 9/12
Père Frimas	mer. 3, 15h*** jeu. 4, 17h30
Johnny got is gun (VO)	lun. 8, 20h30**
Fury (VO)	Jeu. 4, 20h30 mar. 9, 18h30
Illustre inconnu	mer. 3, 20h30 jeu. 4, 14h30* sam. 6, 21h
La prochaine fois je viserai le cœur	ven. 4, 21h dim. 7 20h30

* Séance cinéphile 5 euros

** Séance Ciné-Club Patrimoine

*** Séance CINE-CONTES dans le cadre de Ciné-Mômes – Tarif 3 euros (jeudi 4 séances sans simple contes)

Film	du 10 au 16/12
À la poursuite du Roi plume	dim. 14, 15h**
Magic in the moonlight (VO)	jeu. 11, 20h30 mar. 16, 18h30
À la vie	mer. 10, 20h30 ven. 12, 21h dim. 14, 20h30
Marie Heurtin (version également adaptée mal entendant)	jeu. 11, 14h30* sam. 13, 21h lun. 15, 20h30

* Séance Cinéphile 5 euros.

** Ciné-ma Différence 5 euros

Film	du 17 au 23/12
Astérix	mer. 17, 15h dim. 21, 15h
Interstellar (VO)	jeu. 18, 20h30 mar. 23, 18h30
Interstellar (VF)	ven. 19, 21h lun. 22, 20h30
Le sel de la terre (VO)	jeu. 18, 14h30* dim. 21, 20h30
Tiens-toi droite	mer. 17, 20h30 sam. 20, 21h
Le jour le plus court	sam. 20, 15h*

* Séance Cinéphiles 5 €

Film	du 24 au 30/12
Les merveilleux contes de la neige	mer. 24, 10h* mer. 24, 15h* ven. 26, 18h30 lun. 29, 15h
Paddington (VF)	mer. 24, 18h mar. 30, 18h30
Paddington (VO)	dim. 28, 16h ven. 26, 21h dim. 28, 20h30
Mr Turner (VO)	lun. 29, 20h30
Fêtons la Danse	sam. 27, 21h
Repas de famille	
Hobbit 2D (VF)	
Hobbit 3D (VF)	

* Séances en présence du Père-Noël

** Séance festive sur le thème du Noël britannique

Ciné Passion, Eymet

Espace culturel d'Eymet

Renseignements sur le site de Ciné Passion :

www.cine-itinerant24.com

Film	date
Magic in the moonlight (V.O.)	mer. 3, 20h30
Une nouvelle amie	mer. 10, 20h30
Hunger games: la révolte (I)	mer. 17, 20h30

Venez nombreux !
Création de votre
carte déchèterie sur place !

INFORMATION PUBLIQUE

Judi 4 Décembre
à 18h au Centre Culturel d'Eymet

Extension des consignes de tri
Accès en déchèterie
Réduction des déchets

Lors de cette soirée, pensez à nous porter un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une carte grise afin de vous établir une carte d'accès en déchèterie, si vous n'en possédez pas une. L'équipe du SMBGD se tient à votre disposition pour tout renseignement au 05.53.58.55.55.

Syndicat Mixte du Bergeracois pour la Gestion des Déchets
3 rue Crête Zola - 24100 BERGERAC
Téléphone : 05 53 08 55 55 - Télécopie : 05 53 08 55 66
Messagerie : contact@smbgd.com - Site Internet : www.smbgd.com

SMBGD



Avec des spectacles, un Manège, des balades à poney (La Cavale), une chasse au trésor, une Piñata, du maquillage pour les petits et grands, du vin et du chocolat chaud, une Chorale, un concours de crèche, lecture de conte de Noël (dans la salle du Château), des gâteaux, des crêpes et des merveilles, tombola* et l'Arrivée du PÈRE NOËL !

* Petite Tombola de Noël au profit des enfants de l'école vente de ticket sur place



Agenda cantonal

Date	Lieu		p.
dimanche	Issigeac	Marché	
lun. 1 ^{er}	Issigeac	Commission circulation	13
mardi 2	Plaisance	AG GIFAAM	13
jeu. 4	Eymet	infos déchèterie	17
ven. 5	Issigeac	Anciens combattants	5
ven. 5	Faux	AG boulistes	12
7/12->2/1	Issigeac	Expo de Noël	18
dim. 7	Issigeac	Dédicace	16
8/12->6/1	St Cernin	Exposition Art postal	15
mer. 10	Issigeac	Lectures	13
jeu. 11	Issigeac	Numérotation des rues	8
jeu. 11	St Aubin de L.	Bébés lecteurs	14
ven. 12	Monsaguel	Noël aînés ruraux	11
sam. 13	Issigeac	Livre pourpre	13
sam. 13	Issigeac	Motards collecte jouets	14
sam. 13	Colombier	Le Petit théâtre...	12
sam. 13	Issigeac	Jeantou (complet)	11
dim. 14	Conne de L.	Animations de Noël	12
dim. 14	Issigeac	Expo Amitié et loisirs	15
dim. 14	Monsaguel	Arbre de Noël	8
dim. 14	Plaisance	Arbre de Noël	8
dim. 14	St Aubin de L.	Fête de Noël	14
ven. 19	St Aubin de L.	Belote	14
sam. 20	Issigeac	Concours de crèches	11
sam. 20	Issigeac	Noël des enfants	18
dim. 21	Bouniagues	Goûter de Noël	7
dim. 21	St Aubin de L.	Marché de Noël	14

Office de tourisme

Exposition artisanale de Noël du 4/12 au 2/1 Caveau du palais des Evêques

L'exposition artisanale de Noël se tiendra à nouveau cette année dans les salles du caveau du Château d'Issigeac.

Du 7 décembre 2014 au 2 janvier 2015, vous retrouverez de nombreux exposants de bijoux, savons, paniers, couture ou encore de chocolats, de miel, d'apéritifs et eaux de vie... Des potiers et brocanteurs seront également présents.

Contact :

Office de Tourisme du Pays Issigeacois Place du Château, 24560 Issigeac

05 53 58 79 62, ot.issigeac@orange.fr

Taxe de séjour

Pour les hébergeurs retardataires, pensez à vous adresser au régisseur dans les meilleurs délais :

Jean-louis.gasseau@orange.fr

Les versements sont à effectuer à l'ordre du Trésor Public.

Conseil municipal d'Issigeac du 28 octobre 2014



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Réunion ordinaire du 28 octobre 2014
Date de la convocation : 21 Octobre 2014
Présents : Jean Claude Castagner, Jean-Paul Castanier, Patrick Birot, Florent Cleuet, Margaret Collins, Éric Dubois, Patrick Imbeau, Chantal Letourneur-Renée, Cécile Vadel, Jean-Pierre Vitrac.
Procurations : Françoise Dubois à Jean-Paul Castanier, Emmanuel Dubois à Jean Claude Castagner, Jean Hervoir à Florent Cleuet, Sébastien Delmares à Jean-Pierre Vitrac, Sabine Robert Noyon à Chantal Letourneur-Renée.

Absents :

Madame Chantal Letourneur-Renée a été élue secrétaire de séance.

Extension réseau assainissement « Le bout du monde ; Croix de l'Orme » - Choix de l'entreprise

Vu le code des marchés publics,
Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 06 août 2014
Vu la décision d'attribution de la commission d'appel d'offre du 06 mai 2014
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché public suivant : Travaux d'extension du réseau d'assainissement « Le bout du monde ; Croix de l'Orme »
Entreprise : LAURIERE - Montant du marché : 130 858,09 HT soit 157 029,71 TTC
Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Le Conseil, après en avoir délibéré

*Emet un avis favorable

*Autorise le Maire ou à défaut l'Adjoint à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 15 dont 5 procurations

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

Constitution de la commission communale des impôts directs (CCDI)

Monsieur le maire donne connaissance du courrier de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Dordogne nommant les commissaires titulaires et suppléants :

Commissaires titulaires :

M. Amédée Lasserre

M. Jean Hervoir

Mme Cécile Vadel

Mme Viviane Lomprez

M. Florent Cleuet

Mme Patricia Dubois (demeurant à Monmarvès)

Commissaires suppléants :

M. Éric Dubois

Mme Chantal Letourneur

M. Vincent Rico

Mme Florence Castanier

M. Grégory Lomprez

M. Michel Titonel (demeurant à Monmarvès)

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

Votes : 15 dont 5 procurations

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

SDE 24 - Changement candélabres

La commune d'Issigeac, adhérente au SDE 24, a transféré sa compétence éclairage public et a mis à disposition du syndicat ses équipements pour la réalisation de travaux neufs et de modernisation de son éclairage public. Or des travaux d'éclairage public s'avèrent nécessaires. Il a été demandé au SDE 24 d'établir un projet qui prévoit les aménagements suivants :

Remplacement candélabre n° 171 et 172.

L'ensemble de l'opération représente un montant de 3557,12 € TTC.

Il convient de solliciter l'accord du Conseil Municipal pour l'approbation de ce projet tel qu'il a été établi par le SDE 24.

Il est convenu qu'à la fin du chantier et à partir de la production du décompte définitif établi en fonction du coût net des dépenses engagées par le SDE 24, la commune s'acquittera des sommes dûes, à raison de 50 % de la dépense nette HT soit 1482,13 €, s'agissant de travaux de maintenance. La commune s'engage à créer les ressources nécessaires au paiement des sommes dûes au SDE 24.

La commune s'engage à se conformer à l'ensemble des conditions particulières définies par le SDE 24 et autorise Monsieur le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires qui seront à établir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Donne mandat au SDE 24 de faire réaliser pour le compte de la commune les travaux qui viennent de lui être exposés.
- Approuve le dossier qui lui est présenté.
- S'engage à régler au SDE 24, à compter de la réception du décompte définitif des travaux et à l'émission du titre de recettes, les sommes dues.
- S'engage à modifier cette somme en fonction du montant définitif lorsque les travaux seront terminés et auront fait l'objet d'un décompte définitif récapitulatif des travaux et prestations

réalisés par l'entreprise et le SDE 24.

- S'engage à créer les ressources nécessaires au paiement. Cette dépense obligatoire sera inscrite au Budget de la commune.
- Accepte de se conformer à l'ensemble des conditions particulières définies par le SDE 24 et autorise Monsieur le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires qui seront à établir.

Votes : 15 dont 5 procurations

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

Illuminations de Noël

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prévoir la location d'illuminations de Noël à installer dans le bourg pour les fêtes de fin d'année.

Il présente le devis de la Société BREZAC concernant la location d'illuminations pour un montant de 910,00 HT.

La pose de ces illuminations sera effectuée par les services techniques qui utiliseront une nacelle pour travailler en hauteur.

Le Conseil après en avoir délibéré, émet un avis favorable et autorise le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 15 dont 5 procurations

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

Raccordement assainissement collectif - Maison des dimes

Vu la demande du propriétaire, Monsieur le Maire propose d'installer un deuxième tabouret pour le raccordement de la maison des Dimes au réseau d'assainissement collectif.

Il présente le devis de la SAUR qui s'élève à 2341,26 € HT, soit 2809,51 € TTC.

Une participation financière de 1500 euros sera demandée au propriétaire au titre de la PAC pour les constructions existantes, conformément à la délibération n° 2012/0044.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable pour la réalisation de ces travaux et autorise le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 15 dont 5 procurations

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

Personnel communal - Institution du travail à temps partiel de droit

Monsieur Le Maire d'Issigeac rappelle au Conseil Municipal que le temps partiel constitue une possibilité d'aménagement du temps de travail pour les agents publics et que conformément à l'article 60 de la loi du 26 janvier 1984, les modalités

d'exercice du travail à temps partiel sont fixées par l'organe délibérant, après avis du comité technique paritaire.

Le temps partiel s'adresse aux fonctionnaires titulaires et stagiaires occupant un poste à temps complet ainsi qu'aux agents non titulaires employés à temps complet et de manière continue depuis plus d'un an.

Il peut être organisé dans le cadre quotidien, hebdomadaire, mensuel ou dans le cadre annuel sous réserve de l'intérêt du service.

Le temps partiel de droit (quotité de 50, 60, 70 ou 80 %) est accordé :

à l'occasion de la naissance ou de l'adoption d'un enfant (jusqu'à son 3^{ème} anniversaire ou du 3^{ème} anniversaire de son arrivée au foyer en cas d'adoption), pour donner des soins à son conjoint, à un enfant à charge ou à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne ou victime d'un accident ou d'une maladie grave, pour créer ou reprendre une entreprise, aux personnes visées à l'article L. 5212-13 du Code du travail (1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11°), après avis du médecin de prévention.

- Le temps partiel de droit est accordé sur demande des intéressés, dès lors que les conditions d'octroi sont remplies.
- Les agents qui demandent à accomplir un temps partiel de droit pour raisons familiales devront présenter les justificatifs afférents aux motifs de leur demande.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'instituer le temps partiel de droit et d'en fixer les modalités exposées ci-après :

- Le temps partiel peut être organisé dans le cadre hebdomadaire.
- Les quotités du temps partiel sont fixées au cas par cas à 50, 60, 70, 80% de la durée hebdomadaire du service exercé par les agents du même grade à temps plein.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : Décide d'instituer le temps partiel de droit pour les agents de la collectivité selon les modalités exposées et qu'il appartiendra à l'autorité territoriale d'accorder les autorisations individuelles, en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services, dans le respect des dispositions législatives, réglementaires et de la présente délibération.

Votes : 15 dont 5 procurations

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

Séance levée à 23h30
